

Le SYCOME va démarrer avec l'appui de Nantes-Métropole, dans les secteurs : énergie et lutte contre les changements climatiques, approvisionnement en eau potable et assainissement, tourisme et développement local.

Du 26 janvier au 1<sup>er</sup> février 2019, une délégation nantaise de quatre personnes, conduite par Marie-Hélène Nedelec, vice-présidente de Nantes-Métropole, a séjourné au Cameroun. Cette mission a eu pour objet d'appuyer le Syndicat des communes de la Menoua, SYCOME, dans la mise en œuvre de ses outils de gouvernance du territoire intercommunal.

Le lundi 28 janvier, une séance de travail s'est tenue entre techniciens des parties Nantes-Métropole et SYCOME. L'utilité de ces échanges a été de préparer les bases de la rencontre du lendemain, où les maires des six communes de la Menoua devaient s'accorder sur l'orientation stratégique, du Plan directeur de développement intercommunal.

De la validation de leur stratégique, les magistrats municipaux ont décliné les axes thématiques transversaux, devant porter le déploiement de leurs actions sur le terrain. De cette réflexion politique, menée dans le but de répondre au mieux aux préoccupations des populations, les maires ont arrêté les secteurs prioritaires de leurs interventions à venir.

Ainsi, le SYCOME va démarrer par : l'énergie et la lutte contre les changements climatiques,

l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, le tourisme et le développement local. Pour implémenter sa gouvernance, le SYCOME a bénéficié d'une subvention de trois millions (3 000 000 €), soit deux milliards (2 000 000 000 Fcfa), pour des actions étalées sur cinq ans.

L'objectif global de ce projet est de « Promouvoir une transition vers un développement urbain, intégré et inclusif, avec un accent spécifique sur les villes secondaires, tels que c'est le cas des communes de la Menoua... » Et les résultats de cet objectif deviendraient visibles à travers : le renforcement de la gouvernance intercommunale ; l'élaboration des politiques publiques transversales ; la mutualisation des services sur le territoire, et l'induction de nouvelles activités.

D'après les prévisions initiales, encore susceptibles d'ultimes réglages, les deux-tiers de cette enveloppe seront consacrés à la gouvernance, et le dernier tiers à l'expérimentation des cas concrets de réalisations.

## Le SYCOME attend beaucoup de l'appui de ses partenaires du FEICOM et du PNDP.

Le lendemain, mercredi 30, les membres du SYCOME sont partis pour Yaoundé où, accompagnés de leurs hôtes, ils ont rencontré SE Célestine Kétcha Courtès, ministre de l'Habitat et du développement urbain, ex-maire de Bangangté, avec qui ils ont échangé autour de leurs préoccupations.

Le jour suivant, la même délégation a été reçue par SE Gilles Thibault, ambassadeur de France au Cameroun. La matinée du jour d'après, vendredi 1<sup>er</sup> février, a été consacrée à une séance de travail avec Philippe Camille Akoa, directeur général du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (FEICOM). L'après-midi, a été ouverte à une autre rencontre avec Marie Madeleine Nga, coordonnatrice nationale du Programme national de développement participatif (PNDP).

En se souvenant que la finalité des politiques publiques menées, par le FEICOM et le PNDP, est de soutenir les efforts des collectivités territoriales décentralisées, l'on comprend alors la hauteur des attentes du SYCOME, à l'endroit de ces autres partenaires.

Notons que les communes membres du SYCOME sont dirigées par : M<sup>e</sup> Guy Efon à Santchou, Adrienne Paul Demenou Tapamo à Fokoué, SM Jean-Pierre Tsiaze Fozan à Penka-Michel, Nzouebeng à Nkong-Zem, Nkenfack à Fongo-Tongo, SM Beaudelaire Donfack à Dschang.